

AFFAIRES

Le mardi 3 décembre

 **Québec**
Partiellement nuageux **-6°C**

22 novembre 2019 20h34



La semaine en affaires

ISABELLE HOUDE
Le Soleil

75 ANS POUR LA BIJOUTERIE SUISSE

La longévité de la Bijouterie Suisse pourrait en faire rougir plus d'un. L'entreprise créée par Yvette Bernard au rez-de-chaussée de sa résidence, rue Saint-Vallier, en 1944 fête ses 75 ans! «Ma mère était une visionnaire, elle a contribué à bousculer les règles de l'époque, c'était une femme d'affaires déterminée et ambitieuse. Son travail a permis d'établir des bases solides qui définissent encore aujourd'hui qui nous sommes comme entreprise», a fait savoir par communiqué Pierre Bernard, propriétaire avec sa femme Carole et ses deux fils, Sylvain et Christian. Les petits-enfants de M. Bernard ont aussi commencé à s'impliquer dans l'entreprise, qui compte deux succursales, l'une aux Galeries de la Canardière, l'autre sur la rue du Campanile, en plus de son site Web transactionnel. Info : bsuisse.com **Isabelle Houde**

+

AFFAIRES



Roch L. Dubé, président du Conseil d'administration du Mouvement québécois de la qualité, remet une Grande Mention à Mario Marcotte, Président directeur général chez M2S Électronique.

— FOURNIE PAR LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ

DES ENTREPRISES PERFORMANTES DANS LA RÉGION

Trois entreprises de la région ont vu leur caractère performant et la qualité de leur gestion soulignés lors des derniers Prix performance Québec remis par le gouvernement en marge du Salon sur les meilleures pratiques d'affaires à Montréal. C'est l'entreprise de Québec APN qui a remporté les grands honneurs dans la catégorie PME manufacturière indépendante. La société, rattachée au groupe APN Global, se spécialise dans l'usinage de très haute précision de pièces destinées aux industries aéronautiques, militaires, médicales, optiques et photoniques. De son côté, MS2 Électronique a raflé une Grande mention dans la même catégorie pour ses services de conception et d'assemblage de systèmes électroniques. Finalement, la compagnie Gentec a aussi mérité une mention dans la catégorie des PME manufacturières indépendantes. Elle se spécialise dans les produits sur mesure dans le domaine de l'électronique de haute technologie, de puissance et de protection. **Isabelle Houde**

+

AFFAIRES



Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, remet un Prix performance à Jean Proteau, Co-président chez APN inc.

— FOURNIE PAR LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ

+

UNE TOUTE PREMIÈRE CERTIFICATION CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Une toute première entreprise s'est qualifiée pour le sceau de reconnaissance en conciliation famille-travail. Perreault & Associés, un cabinet-conseil en gestion des ressources humaines, a rempli toutes les conditions pour obtenir la certification délivrée par le Réseau pour un Québec Famille (RPQF). L'une des caractéristiques particulières qui a permis à l'entreprise de se distinguer est le fait que ses employés sont tous en télétravail, couvrant les régions de Québec, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de Montréal et de sa rive sud et nord. «Le désir d'avoir un bon équilibre entre vie familiale et vie professionnelle est au cœur même de ma décision de me lancer en affaires», a expliqué Manon Perreault, CRHA, président et fondatrice de Perreault & Associés. «Je crois fondamentalement que les organisations qui adopteront cette même philosophie sont celles qui connaîtront le meilleur succès en matière de recrutement et de rétention de personnel.» Pour info :

www.cft.quebec **Isabelle Houde**

+

AFFAIRES



Marie Rhéaume, directrice générale, Réseau pour un Québec Famille et Manon Perreault CRHA, présidente et fondatrice de Perreault & Associés.

+

COVEO RECONNUE EN SA QUALITÉ D'EXPORTATEUR

Nouvelle distinction pour l'entreprise Coveo, dont le siège social se trouve à Québec. Peu de temps après avoir annoncé une importante ronde de financement qui lui a rapporté 227 M\$, la compagnie s'est illustrée au Gala à l'exportation MercadOr Québec. Elle a été couronnée dans les catégories Exportateur de l'année et Leader à l'export-région urbaine. Coveo réalise la majorité de ses ventes à l'international, où ses technologies de recherche et d'intelligence artificielle dans la personnalisation d'expérience numérique sont reconnues. **Isabelle Houde**

NOVO SST ACQUIERT JUNO GROUPE CONSEIL

Fusion dans le domaine de la santé et sécurité au travail : l'entreprise Novo SST, dont le siège social se trouve à Québec, a décidé de consolider ses activités en se portant acquéreur de Juno Groupe Conseil, déjà présente à Québec et Laval. Novo SST a aussi des bureaux à Longueuil. Les quatre antennes seront maintenues, ainsi que l'ensemble des 165 emplois. Les deux organisations ont mentionné des «valeurs humaines communes» qui rendent le mariage naturel. **Isabelle Houde**

CONTENUS À DÉCOUVRIR

AFFAIRES

3

LA SEMAINE EN AFFAIRES

18 octobre 2019

4

LA SEMAINE EN AFFAIRES A QUÉBEC

11 octobre 2019

LES PLUS POPULAIRES

LA CAPITALE

1

Le tramway entraînera un chamboulement de la circulation automobile

06h50

JUSTICE

2

La prison pour deux frères ayant fraudé 24 Walmart

06h38

L'EST DU QUÉBEC

3

Air Canada a annulé deux vols vers l'Est en deux jours

2 décembre 2019

CHRONIQUE

4

Des «petits amis» discriminés

2 décembre 2019

AFFAIRES

3 décembre 2019 8h32



Huawei déménagera son centre de recherche américain au Canada

recherche américain au Canada en raison des restrictions

AFFAIRES

Dans une entrevue accordée au «Globe and Mail», Ren Zhengfei a expliqué que les restrictions empêcheraient Huawei d'interagir avec les employés américains.

Huawei est l'un des plus grands fabricants mondiaux de téléphones intelligents et d'équipements de réseau pour les entreprises de téléphonie. Le gouvernement américain a accusé la société d'être un risque pour la sécurité nationale, ce que Huawei nie, et a annoncé en mai des restrictions sur l'accès aux composants et à la technologie américains.

M. Ren n'a donné aucun détail sur le nombre d'emplois susceptibles d'être affectés. Huawei exploite un centre de recherche et de développement dans la Silicon Valley en Californie, mais a confirmé en juin qu'il supprimerait des emplois à la suite des sanctions imposées par les États-Unis.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

3 décembre 2019 4h00



Un premier foie gras sans gavage au Québec

ISABELLE HOUDE
Le Soleil



Du foie gras sans gavage, c'est possible? La ferme Québec Oies a longtemps cru que non. Jusqu'à ce qu'elle y arrive, à son propre étonnement!

AFFAIRES

à faire quelque chose que peu ont réussi à faire», lance Natacha avec son conjoint Simon Brousseau.

Et pourtant, ils sont là, les «petits lingots d'or», comme les qualifie M^{me} Jobin, des foies gras de 450 à 500 g, soit tout juste au-dessus de la limite de 400 g pour être qualifiés de foie gras, mais en deçà des 800 g habituels obtenus par gavage manuel. Le produit est différent, précise-t-elle, «extraordinaire lorsque poêlé». «On a le bon goût de noisette du foie gras, mais sans son côté "gras". C'est vraiment intéressant.» Pour les curieux qui voudraient tester le produit (vendu plus cher que le foie gras ordinaire), de petites quantités seront disponibles au Grand Marché, où Québec Oies tient boutique.

L'étincelle pour tenter l'expérience est venue d'un reportage que le couple d'éleveurs a vu, sur un fermier espagnol qui a développé une technique particulière pour remplacer la fastidieuse tâche du gavage manuel des oies.

Parce que l'idée de réussir du foie gras d'oie sans gavage n'est pas venue en réponse à certaines critiques contre la pratique. «Ça va répondre à un certain besoin de gens qui ont une méconnaissance sur le sujet du gavage, opine Natacha Jobin. En fait, ce n'est pas du tout cruel de faire du foie gras en gavant. On a toujours fait du gavage d'oies, on est super à l'aise avec ça, nos oies se portent très bien et c'est au centre de nos valeurs, le bien-être animal.»

Différent des canards

Ceci dit, le gavage des oies est très différent de celui des canards. «C'est une production qui est difficile, c'est pourquoi personne ou presque ne fait du gavage d'oies», précise l'agricultrice. Comme leur jabot est moins élastique, il faut gaver les oies cinq fois par jour plutôt que deux pour les canards. Une tâche extrêmement prenante quand on doit gaver 1200 oiseaux! Et une technique difficile à maîtriser, explique l'agricultrice. «On a déjà essayé d'engager quelqu'un, mais ça n'a pas fonctionné. C'est un peu un travail d'artiste. Il faut vraiment être en union avec l'animal», image-t-elle.

C'est donc pour essayer de se faciliter la tâche que le couple a commencé à étudier la possibilité de laisser les oies se gaver elles-mêmes. «Les gens pensent qu'on les force à se suralimenter, mais on ne fait que reproduire leur comportement naturel.» En effet, les oies, en tant qu'oiseaux migrateurs, adoptent déjà le comportement pour emmagasiner l'énergie nécessaire à leur survie. Dans le cadre de l'élevage et de l'abattage des oies, cette période s'étire sur deux semaines à l'automne. En jouant avec des paramètres comme la température et la luminosité, les éleveurs ont réussi à favoriser le

AFFAIRES

«Tout le monde essaie des processus hyper complexes, il n'y a

croyait même pas qu'elles pourraient se gaver elles-mêmes. On a fait deux tests qui ont fonctionné, on est partis sur la bonne voie», note Natacha Jobin.

Pour le moment, les éleveurs et transformateurs vont continuer d'employer les deux méthodes. «On élève 2000 oies, mais on n'est pas capables de toutes les gaver. On en fait environ 1200 à 1500 par année. Éventuellement, on va tenter de le reproduire à plus grande échelle, et c'est possible qu'éventuellement, on ne gavera plus du tout», précise-t-elle.

La Ferme Québec Oies, en activité depuis 2004, est la seule en Amérique du Nord à produire du foie gras d'oie. «On se demande parfois si on est fous de faire ça», expose en riant l'agricultrice. La nouvelle méthode pourrait permettre à l'entreprise, qui emploie cinq personnes à temps plein, de continuer sa croissance.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

2 décembre 2019 / Mis à jour le 3 décembre 2019 à 0h33



GCM: «Québecor prend déjà beaucoup de place», réplique Legault à Péladeau

PATRICE BERGERON
La Presse Canadienne

MISSISSAUGA — Attaqué par le grand patron de Québecor, Pierre Karl Péladeau, le premier ministre François Legault a riposté lundi: «Le groupe Québecor prend déjà beaucoup de place.»

contre le gouvernement caquiste, dans le dossier du sauvetage

AFFAIRES

M. Péladeau exige qu'on reconsidère son offre de reprise de GCM alors que le gouvernement et la cour préconisent plutôt un rachat par des coopératives d'employés. Toutefois, M. Legault craint une concentration de la presse.

«Ce qu'on souhaite au Québec, c'est d'avoir une diversité dans l'offre d'information, le groupe Québecor prend déjà beaucoup de place dans l'information», a plaidé M. Legault, en mêlée de presse en banlieue de Toronto, en marge d'une réunion avec d'autres premiers ministres.

Si on veut une diversité, il faut souhaiter que d'autres médias qui appartiennent à d'autres groupes puissent continuer à vivre, a-t-il poursuivi.

«M. Péladeau doit comprendre qu'on a besoin d'une diversité d'information», a lancé comme message le premier ministre.

Quant à savoir comment il interprétait les critiques très dures du baron des médias à l'égard de son gouvernement, M. Legault s'est montré compréhensif tout en faisant remarquer que l'entrepreneur défendait des intérêts qui sont les siens.

«M. Péladeau défend son entreprise et le rêve de tout chef d'entreprise est d'avoir un monopole.»

M. Péladeau n'a pas mis beaucoup de temps à répliquer par son compte Twitter. Sur les risques de concentration de la presse et de monopole, il a relancé les hostilités sur un autre front, soit le rachat de Transat par Air Canada. M. Péladeau s'est opposé à cette transaction.

À titre d'ancien haut dirigeant et actionnaire majeur de Transat, «(M. Legault) doit certainement savoir ce dont il parle quand il appuie publiquement la transaction Transat/AC (Air Canada) qui donnera plus de 60 % des vols transatlantique et 40 pour cent des destinations soleil» à un seul joueur.

Retrait de Desjardins

Rappelons que la semaine dernière, le gouvernement a forcé Desjardins à revenir sur sa décision de se retirer du montage financier des coopératives de GCM, ce qui mettait en péril la relance des journaux.

Le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, avait même soulevé un doute sur le rôle d'une administratrice de Desjardins, qui est aussi un poids lourd du conseil d'administration de Québecor. Il a par la suite reçu une mise en demeure de l'administratrice, mais a refusé de se rétracter.

AFFAIRES

signalé que l'État québécois n'allait pas récupérer sa mise. Selon

15 millions \$ dans le fonds de roulement du groupe de presse.

À l'abri de ses créanciers depuis le mois d'août, GCM compte quelque 350 employés permanents et publie les quotidiens régionaux *Le Soleil*, *La Tribune*, *La Voix de l'Est*, *Le Droit*, *Le Nouvelliste* et *Le Quotidien*.

GCM est un client de La Presse canadienne.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

2 décembre 2019 23h13



La CSD-Construction en cour contre des frais de 100 \$ exigés par la CCQ

LIA LÉVESQUE
La Presse Canadienne

La CSD-Construction s'adresse à la Cour supérieure pour forcer la Commission de la construction du Québec à modifier ses formulaires et à accorder que des syndicats

AFFAIRES

personne désire intégrer l'industrie de la construction et obtenir un certificat de compétence.

«Le 100 \$, c'est une taxe de Bienvenue» dans l'industrie, a critiqué Carl Dufour, président de la CSD-Construction, en entrevue avec La Presse canadienne lundi.

Depuis le 24 octobre dernier, la Commission de la construction a modifié son formulaire et demande au candidat de préciser que le versement de la somme est fait personnellement, «sans compensation ni contrepartie d'une association syndicale».

Or, depuis plusieurs années, la CSD-Construction offrait aux intéressés de payer cette somme à leur place. Elle le faisait comme un avantage qui est offert pour que les travailleurs choisissent d'adhérer à son organisation plutôt qu'à d'autres. Certaines organisations syndicales l'offrent, mais pas toutes.

La Commission de la construction du Québec ne veut plus que les syndicats puissent payer à la place des travailleurs. «La légitimité de la représentation syndicale s'appuie sur le principe que le choix de l'association a été fait de façon libre et volontaire. Ce principe est ébranlé lorsqu'une association syndicale offre de payer 100 \$ en lieu et place du nouvel adhérent, ou lorsqu'elle offre tout autre type de compensation», a-t-elle expliqué, selon ce qui est rapporté dans la requête.

Pourtant, un employeur peut payer ces frais à la place d'un travailleur, mais pas une association syndicale.

M. Dufour déplore en plus le fait que des amendes de 233 \$ à 465 \$ sont prévues si le travailleur fait une fausse déclaration et affirme qu'il a lui-même payé ces frais, alors que ce serait l'organisation syndicale qui l'aurait fait à sa place.

La CSD-Construction a donc déposé devant la Cour supérieure une requête en injonction interlocutoire et en injonction permanente pour que la CCQ modifie ses formulaires et accepte que les syndicats fassent le paiement à la place des travailleurs.

Arguments

Dans sa requête, la CSD-Construction allègue que la Commission de la construction outrepassé sa compétence, puisque ces frais ne sont pas prévus par la loi R-20, la loi qu'elle gère. Cette Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (R-20) est la loi qui encadre l'industrie.

La CSD-Construction y allègue également qu'il s'agit d'une

AFFAIRES

choix aux personnes d'accepter ou non son offre de payer les droits de 100 \$ exigés pour la délivrance d'un certificat de compétence en contrepartie d'une adhésion syndicale», fait-elle valoir dans sa requête.

Abolition demandée

Ultimement, «on veut l'abolition pure et simple» de ce montant de 100 \$, a plaidé M. Dufour. Il ne voit pas pourquoi un ouvrier doit payer de tels frais pour obtenir son certificat de la CCQ et pour pouvoir travailler.

M. Dufour ajoute que de tels frais sont encore moins admissibles dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, puisqu'ils constituent une barrière à l'entrée. «Par principe, ça n'a pas de bon sens. Il faut que ça change. Avec la pénurie de main-d'œuvre, on parle de plus ou moins 20 000 travailleurs qu'il va manquer dans l'industrie l'année prochaine», proteste le dirigeant syndical.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

2 décembre 2019 23h07



Présidence de la CDPQ: Jean Raby laisse courir les rumeurs

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

Le Québécois Jean Raby, bien en vue dans le secteur de la finance à l'international, n'a rien fait pour se distancier,

AFFAIRES

le directeur général de Natixis Investment Managers, qui travaille depuis Paris et qui dirige une société dont l'actif sous gestion est d'environ 1300 milliards \$, n'a pas voulu s'entretenir avec la presse, même si l'invitation à l'événement faisait spécifiquement mention d'un moment prévu à cet effet.

«Je préfère ne pas intervenir du tout dans les médias, a-t-il affirmé en quittant la salle. Nous sommes dans une période de silence et je reviendrai au Québec après nos résultats annuels [en février].»

Tout au long de son discours, qui s'est échelonné sur plus de 30 minutes, l'homme de 54 ans n'a jamais fait référence à la CDPQ, alors que plusieurs observateurs estiment qu'il figure sur la liste des candidats potentiels pour succéder à M. Sabia au terme de son mandat d'environ 11 ans.

«Il n'y aura pas de Brexit»

Avec énergie —et des diapositives uniquement en anglais — M. Raby ne s'est pas gêné pour aborder une panoplie de sujets et livrer le fond de sa pensée à l'égard d'enjeux comme l'état de l'économie mondiale et le dossier du Brexit au Royaume-Uni.

«Je vais vous faire un commentaire qui est le mien, qui n'est pas celui de l'entreprise que je dirige, a-t-il lancé au parterre de gens d'affaires venus l'écouter. Je suis en minorité sur ce sujet à la fois publiquement et à l'interne chez moi. Je persiste à croire qu'il n'y aura pas de Brexit, que l'on va revenir sur le résultat de 2016.»

Depuis que M. Sabia a annoncé en novembre qu'il quitterait la présidence du gestionnaire québécois de régimes de retraite au début du mois de février — soit environ un an plus tôt que prévu — les noms de plusieurs personnalités d'affaires qui pourraient prendre les commandes de l'institution ont été évoqués.

Certaines personnes, comme Sophie Brochu, présidente et chef de la direction d'Énergir, et Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale, ont toutefois publiquement indiqué qu'elles ne souhaitaient pas être considérées pour le poste.

Âgé de 66 ans, M. Sabia se joindra à l'Université de Toronto, à titre de dirigeant de la Munk School of Global Affairs and Public Policy. La Caisse est déjà à la recherche de la personne à qui l'on souhaite confier les rênes. Cela permettra au gouvernement Legault d'entériner la nomination dès le début de 2020.

Diplômé de l'Université Laval, M. Raby, qui détient la double

AFFAIRES

également aux conseils d'administration de la firme d'ingénierie et de construction SNC-Lavalin et de l'Université Laval.

Au cours de l'été, Natixis a acquis une participation de 11 % dans Fiera Capital à la suite d'une transaction dans laquelle la firme de gestion d'actifs montréalaise a mis la main sur les activités canadiennes et les fonds de Natixis afin d'en devenir le distributeur privilégié au Canada.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

2 décembre 2019 21h03



Meng Wanzhou prend le temps de vivre

LA PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Meng Wanzhou, dirigeante de Huawei Technologies, a déclaré qu'elle se sentait impuissante, tourmentée et tirillée depuis son arrestation au Canada il y a un an, mais elle ne craint plus l'inconnu.

Dans un message publié sur le site Internet du géant chinois des télécommunications, M^{me} Meng, libérée sous caution, confie qu'elle passe le temps à lire, à discuter avec des collègues et à peindre, dans une de ses confortables résidences à Vancouver.

Les autorités canadiennes ont arrêté M^{me} Meng à l'aéroport de Vancouver il y a maintenant un an, le 1^{er} décembre 2018, à la demande des États-Unis, qui l'accusent de violation des sanctions commerciales imposées à l'Iran. Son dossier d'extradition est maintenant devant un tribunal de la Colombie-

AFFAIRES

diplomate Michael Kovrig, accusés de menace à la sécurité

comme des gestes de représailles. Des responsables canadiens ont pu rencontrer les deux détenus à plusieurs reprises, mais les Canadiens n'ont pas pu appeler un avocat ou leur famille.

M^{me} Meng, âgée de 47 ans, indique dans son message qu'elle voit maintenant les forêts denses prendre les couleurs de l'automne. Elle qui menait une vie trépidante à titre de directrice financière de Huawei peut maintenant «se payer le luxe de prendre son temps et profiter de son environnement».

«En ce moment, le temps semble s'écouler lentement. Si lentement que j'ai assez de temps pour lire un livre au complet. Je peux prendre le temps de discuter de détails avec mes collègues ou de terminer soigneusement une peinture à l'huile.» Elle remercie aussi ses partisans d'être venus au tribunal, affirmant que leur passion réchauffait son cœur.

Une «priorité» pour Champagne

Le nouveau ministre canadien des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a déclaré le mois dernier qu'il avait discuté des deux détenus canadiens avec son homologue chinois, Wang Yi, peu après sa nouvelle nomination au cabinet, lors d'une rencontre ministérielle du G20 au Japon. Le ministre a déclaré que la libération de MM. Spavor et Kovrig était sa «priorité absolue», alors que les relations avec la Chine atteignaient un nouveau creux. M. Champagne a indiqué qu'il avait exprimé les préoccupations du Canada concernant «les conditions de détention des deux hommes» et que lui et M. Wang étaient déterminés à poursuivre les discussions.

Le 22 novembre, l'ambassadeur de Chine au Canada, Cong Peiwu, a réitéré la position ferme de son gouvernement, affirmant que l'arrestation et l'extradition de M^{me} Meng constituaient une détention arbitraire et que sa libération ouvrirait la voie à une normalisation des relations entre les deux pays.

Hua Chunying, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a déclaré lors d'une conférence de presse lundi qu'elle avait été touchée par le blogue de M^{me} Meng, une «citoyenne chinoise innocente détenue sans motifs».

«La position de la Chine est claire et ferme : les États-Unis et le Canada ont abusé de leur traité d'extradition bilatéral et ont pris arbitrairement des mesures de contraintes à l'encontre d'une citoyenne chinoise, sans motifs», a-t-elle soutenu dans une transcription publiée sur le site du ministère.

Les avocats de M^{me} Meng ont plaidé la semaine dernière dans un exposé écrit à la Cour suprême de la Colombie-Britannique que les États-Unis étaient en train d'«arranger» sa plainte voulant que

sanctions de «manœuvre de diversion manifeste».

AFFAIRES

MIMI MENG, fille du fondateur de Huawei, est accusée d'avoir menti à un banquier au sujet de la relation du géant chinois avec Skycom, établi en Iran, mais elle nie tout acte répréhensible et les allégations n'ont pas été examinées par un tribunal. Le département américain de la Justice a porté contre elle 13 accusations criminelles, notamment de complot, de fraude et d'entrave.

LIRE LA SUITE

GARY FROST

COLLABORATION SPÉCIALE

CONSOMMATION

2 décembre 2019 0h03



Carte de crédit: bouée ou boulet?

CHRONIQUE / Certains utilisent leur carte de crédit avec beaucoup d'entrain sans trop en connaître les conséquences, d'autres en font un usage guidé par la prudence et paient rigoureusement le solde complet, s'évitant ainsi les frais de crédit élevés qu'elle comporte. On peut ajouter à ce portrait les consommateurs pour qui la carte de crédit est un outil essentiel pour boucler les fins de mois difficiles.

AFFAIRES

l'endettement ? De la perspective de la Loi sur la protection du

moyen de paiement qui peut être très utile, mais également un outil dont il faut connaître la dynamique et les effets.

[LIRE LA SUITE](#)

ACTUALITÉS

1er décembre 2019 18h07 / Mis à jour à 21h40



Hydromec, de Dolbeau-Mistassini, prend de l'expansion à Québec

GUILLAUME ROY
Le Quotidien



L'entreprise dolmissoise Hydromec, spécialisée dans la vente et l'entretien d'équipements forestiers, continue de prendre de l'expansion en ouvrant une nouvelle succursale à Québec au cours des prochains mois. Pour souligner l'événement, l'entreprise a présenté une démonstration d'abatteuse et de transporteurs forestiers à Lac-Beauport, vendredi et samedi.

« D'après moi, ce sera une des plus grosses démos forestières privées de l'histoire du Québec », a déclaré fièrement Jean Trottier, propriétaire de l'entreprise familiale lancée par son père, avant la tenue de l'événement.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

AFFAIRES

1er décembre 2019 13h48 / Mis à jour à 20h32



Cyberlundi: vers un record pour les ventes en ligne aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Les ventes en ligne vont atteindre un niveau inédit lundi aux États-Unis à l'occasion du Cyberlundi, jour de promotions qui suit la fin de semaine de Thanksgiving, selon les estimations de la société informatique Adobe Analytics.

Les achats effectués sur Internet devraient s'élever à 9,4 milliards de dollars, selon cette société qui mesure les transactions réalisées par 80 des 100 plus grandes enseignes de la grande distribution américaine.

Le plus gros volume pour les ventes en ligne a été réalisé lors du Cyberlundi de 2018 avec 7,9 milliards de dollars dépensés. Les commerçants américains attirent depuis des décennies les consommateurs avec des prix barrés dans les jours qui suivent Thanksgiving, notamment lors du fameux Vendredi fou.

Pour la première fois cette année, une majorité de personnes sondées par le cabinet Price Waterhouse Cooper avait indiqué qu'elles préféreraient faire leurs courses en ligne qu'en magasin.

Vendredi, le total des achats en ligne s'est élevé à 7,4 milliards de dollars selon Adobe Analytics. Plus de 40 % de ces achats ont été effectués à l'aide de téléphones intelligents.

Samedi, les ventes du Small Business Saturday se sont établies à 3,6 milliards de dollars, en hausse de 18 % par rapport à l'année dernière. Cette augmentation a été «alimentée par de forts gains aussi bien pour les chaînes de grande distribution que pour les petits commerçants», selon Vivek Pandya, analyste pour Adobe.

«Le week-end entre le Black Friday et le Cyber Monday se révèle être une période très lucrative pour le commerce en ligne»,

AFFAIRES

L.O.L. Surprise, des jeux vidéo comme FIFA 20 et Madden 20 ou les consommateurs américains avaient dépensé 4,2 milliards de dollars pour leurs achats en ligne selon la société informatique. Sur l'ensemble des fêtes de fin d'année, Adobe Analytics table sur un total de 143,8 milliards de dollars.

Selon une autre étude réalisée par le Conseil international des centres commerciaux (ICSC), quelque 160 millions de consommateurs américains vont se rendre en magasin lors de la fin de semaine de Thanksgiving (contre 151 millions l'an dernier), dépensant en moyenne un peu plus de 500 dollars.

[LIRE LA SUITE](#)

TECHNO

1er décembre 2019 10h35 / Mis à jour à 19h53



S'enregistrer par reconnaissance faciale pour acheter un cellulaire

AGENCE FRANCE-PRESSE

PÉKIN — À partir de dimanche, les personnes achetant un

AFFAIRES

cyberespace, le gouvernement chinois avait publié en septembre une directive destinée à «préserver les droits légitimes et les intérêts des citoyens en ligne», en renforçant l'enregistrement sous son identité réelle.

Elle prévoit notamment que les opérateurs téléphoniques doivent «utiliser l'intelligence artificielle et tous les moyens techniques possibles» pour s'assurer de l'identité réelle de gens achetant un nouveau numéro de téléphone.

Cela signifie que les acheteurs pourront être enregistrés en train de tourner la tête et de cligner des yeux, a expliqué à l'AFP un représentant de l'opérateur China Unicom.

La directive de septembre promet également de «continuer à augmenter la supervision et les inspections» afin d'assurer le respect de l'obligation d'enregistrement sous identité réelle.

Bien que cet enregistrement sous identité réelle soit déjà en vigueur depuis au moins 2013, le recours à l'intelligence artificielle et la reconnaissance faciale est nouveau dans ce domaine.

Sur le web, les utilisateurs réagissaient avec un mélange de soutien et d'inquiétude, craignant que leurs données biométriques ainsi enregistrées ne puissent ensuite être transmises à d'autres entités ou vendues.

«Du contrôle, et encore plus de contrôle», écrivait un utilisateur sur Weibo, l'équivalent chinois de Twitter.

Mais la reconnaissance faciale est une technologie de plus en plus utilisée en Chine, aussi bien pour la sécurité que pour des usages beaucoup plus courants, par exemple aux caisses des supermarchés.

Le pays a récemment connu ses premiers procès sur l'usage de cette technologie. Début novembre, un professeur a ainsi attaqué la direction d'une réserve d'animaux à Hangzhou, non loin de Shanghai, qui exigeait une identification par reconnaissance faciale pour les visiteurs.

Le site Weibo a, lui aussi, l'obligation d'enregistrer l'identité réelle de ses utilisateurs depuis 2012.

Le gouvernement chinois surveille de plus en plus étroitement les réseaux sociaux pour, dit-il, «promouvoir un développement sain et ordonné d'Internet et protéger la sécurité de l'État et l'intérêt public».

AFFAIRES

AFFAIRES

1er décembre 2019 4h00



Donner un sens à son travail, oui, mais lequel?

ELODIE CHEVALLIER

Spécialiste du sens au travail, Université de Sherbrooke

Après le bonheur et le bien-être, la quête de sens fait son entrée au travail.

Aux tables de billard, cours de yoga, mobilier écologique ou CHO (Chief Happiness Officer ou Responsable du bonheur), l'ingrédient manquant pour que le salarié trouve enfin son plein épanouissement dans l'organisation serait en effet de lui apporter du sens.

Une quête qui, parfois, peut amener ce même salarié jusqu'à... changer de métier et d'organisation !

C'est ce que j'ai moi-même constaté dans cette recherche que j'ai réalisée et qui met en évidence les motivations et le processus de perte de sens au travail qui conduit les cadres, notamment, à changer radicalement de vie professionnelle.

Une préoccupation largement partagée

Récemment, une étude du cabinet Deloitte s'est intéressée à la question du sens au travail. Il s'avère que près de 87 pour cent des travailleurs interrogés y accordent de l'importance. Il s'agit donc d'une préoccupation largement partagée.

Cependant, la compréhension de cette notion de « sens » est très hétérogène. Les répondants n'y voient pas tous les mêmes aspects du travail : pour certains le sens est lié à leur activité réelle quotidienne (29 pour cent), pour d'autres au travail d'équipe (26 pour cent), aux valeurs de l'organisation (26 pour cent), ou encore au métier exercé (19 pour cent), au secteur

AFFAIRES

propres et ce que leur offre leur entreprise, une majorité (63 pour cent) exposee par leurs gestionnaires de proximité, par leur direction ou encore par la direction des Ressources humaines.

Donner du sens au travail, voici une nouvelle mission que s'attribue volontiers l'entreprise dans le but d'attirer, de fidéliser et de motiver les employés. Dans ces conditions, trouver du sens à son travail devient une injonction supplémentaire faite au salarié.

Or, la question du sens ne peut être réduite à un nouvel objectif de la part des entreprises et des salariés pour mieux vivre le travail.

Le sens au travail, une notion transversale

Comprendre la notion de sens nécessite de remonter à ses origines. Tiré du latin *sensus* le mot sens est polysémique : il renvoie d'une part à la faculté d'éprouver des impressions, de se représenter une idée ou une image face à un signe ou encore à une expérience. D'autre part, le sens est lié à la notion de finalité et de raison d'être. Par ailleurs, les sens représentent les fonctions psychophysiologiques par lesquelles les individus reçoivent des informations (la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher).

En ce qui concerne plus précisément le sens au travail, il est nécessaire de distinguer le sens au travail du sens du travail. Le premier permet de qualifier l'environnement de travail dans lequel le salarié évolue (équipe de travail, finalité de l'organisation, le type de locaux, etc). Le second renvoie davantage à l'activité de travail (missions, activités, compétences mises en œuvre).

Le sens, du point de vue du travail, se décompose en trois aspects :

- La signification du travail (les représentations et la valeur qu'il a aux yeux du sujet)
- L'orientation du sujet dans son travail (ce qui guide ses actions)
- La cohérence entre le sujet et le travail qu'il accomplit (ses attentes, valeurs).

Le sujet du sens va donc bien au-delà des questions organisationnelles ou de QVT (Qualité de Vie au Travail), mais touche également le développement des compétences, la rémunération, l'équilibre personnel et professionnel, les conditions de travail ou encore les perspectives de carrière. La notion de sens au travail est transversale, mais reste avant tout guidée par un souci de cohérence entre les besoins du salarié et

AFFAIRES

germanique, signifie le compagnon de route. Le mot, à ses

recrancher du sens par une quête d'un absolu de soi-même est aux antipodes du sens initial du mot.

Cependant, il n'existe plus dans notre société hypermoderne de système de sens collectif permettant de structurer la vie commune. Les deux systèmes de sens considérés comme dominants au cours du 20e siècle, à savoir le système communiste et le système libéral, ont tous deux montré leurs limites. Le premier a vu nombre de ses régimes s'effondrer tandis que le second a évolué vers un monde dans lequel la consommation s'impose à nous comme la seule valeur de référence.

Face à ce constat de manque de piliers fondamentaux, la recherche de sens de la vie ne peut être qu'individuelle et construite à partir de son propre système de valeurs et ses croyances.

Comment générer (ou pas) du sens?

Générer du sens dans les organisations de travail c'est apporter des références collectives dont les salariés pourront s'emparer afin de construire eux-mêmes leur sens individuel.

Il s'agit par exemple d'exposer clairement les finalités et les valeurs de l'entreprise dans lesquelles les salariés pourraient se reconnaître. Mettre en œuvre une politique de développement des compétences qui favorise l'évolution professionnelle est également un signal fort envoyé aux salariés. Cependant, il faut être vigilant à ne pas tomber dans le purpose washing, à savoir une communication exacerbée sur des valeurs prétendues dans une organisation qui n'existeraient que très peu dans les faits.

En effet, une des composantes du sens étant la cohérence entre le sujet et le travail qu'il accomplit, les discours discordants et les injonctions paradoxales mettant en décalage les mots et les actes seront donc néfastes. Et c'est justement ce type de paradoxe qui pousse de nombreux salariés à penser une réorientation en dehors de l'entreprise, créant eux-mêmes leur activité qui sera construite en cohérence avec leurs valeurs, leurs finalités.

Ce texte est d'abord paru sur le [site](#) franco-canadien de The Conversation. Reproduite avec permission.

LIRE LA SUITE

AFFAIRES

AFFAIRES

30 novembre 2019 20h30



Après le cyber lundi, le Mardi je donne

JUDITH DESMEULES
Le Soleil



Plusieurs organismes ont dénoncé la célébration de la surconsommation qu'est le Vendredi fou au cours des derniers jours. Depuis 2012, certains organismes proposent «de faire contrepoids» aux impacts négatifs de nos achats en faisant un don de bienfaisance.

Plusieurs organismes canadiens participent au Mardi je donne, toute de suite après le cyber lundi, journée où les rabais pleuvent encore.

Nature Québec participe à cette journée depuis trois ans. L'organisme rappelle d'ailleurs que près d'un milliard de \$ sont dépensés pendant la fin de semaine du Vendredi fou, le *blackfriday* qui nous vient des États-Unis. Cette tradition entraîne des impacts sur l'achat local et l'environnement.

Nature Québec veut aussi sensibiliser quant aux GES associés à toutes les livraisons des achats en ligne, ainsi qu'au suremballage et aux produits invendus qui se retrouvent à la poubelle.

Pour défendre ces impacts sur l'environnement, les militants d'Extinction Rébellion se sont notamment postés dans divers centres d'achats de la province vendredi. Le centre commercial Laurier avait été visé à Québec, les militants avaient utilisé des porte-voix, des banderoles et avaient organisé des *sit-in* dans les allées pour faire entendre leur message.

«Cette culture de la surconsommation aggrave la crise climatique, la destruction des milieux naturels et la pollution. Elle dégrade aussi nos milieux de vie et nos rapports avec les autres», soutient Nature Québec.

AFFAIRES

Cette journée de l'entraide est célébrée dans 98 pays depuis 2012, elle propose d'octroyer une partie de l'argent des achats de l'année à des projets positifs pour la planète et la collectivité. Nature Québec participa à cette journée pour une troisième année consécutive. Plusieurs autres organismes de Québec sont parmi les participants.

Pour plus d'informations sur la journée célébrée par plusieurs pays, il est possible de consulter le [site Web](#) de l'événement.

[> Pour faire un don à Nature Québec](#)

LIRE LA SUITE

AFFAIRES

29 novembre 2019 22h50



Accord de libre-échange: le responsable mexicain se fait rassurant auprès de Trudeau

AFFAIRES

Le sujet du nouvel accord de libre-échange nord-américain sont de l'accord d'ici la fin de l'année.

Jesus Seade, le principal responsable mexicain pour l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), a minimisé toute inquiétude quant à son sort vendredi matin tandis qu'il rendait visite au premier ministre Justin Trudeau et à la vice-première ministre, Chrystia Freeland, qui supervise les négociations pour le Canada.

Les discussions se sont intensifiées dernièrement pour faire approuver l'accord. Il ne reste que quelques semaines au Congrès américain pour ratifier l'accord avant la fin de l'année — un échéancier que Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants, estime toujours possible.

M. Seade a dit s'attendre à ce que l'accord soit ratifié bientôt, mais a noté le peu de temps qu'il reste au Congrès pour conclure un processus d'approbation dans le cadre duquel il n'a pas encore franchi la première étape en vue de la ratification.

Les responsables américains avaient laissé entrevoir à un certain moment la ratification avant la fête de l'Action de grâce aux États-Unis, qui avait lieu jeudi.

Les trois pays ont signé l'ACEUM, mais celui-ci doit être ratifié par les assemblées législatives avant d'entrer officiellement en vigueur.

Jusqu'à présent, seul le Mexique a franchi cette étape.

Bloqué au congrès

L'accord est bloqué au Congrès américain, où les démocrates ont demandé des mesures d'application plus strictes pour ses normes de travail et environnementales.

«Bon nombre des enjeux soulevés par les démocrates sont très légitimes et ce qui en ressort est très bon. Je ne veux pas spéculer pour le moment — nous devons encore franchir la ligne d'arrivée, a déclaré M. Seade dans des propos tenus au bureau de M. Trudeau. Cependant, après une année supplémentaire d'examen du texte [de l'accord] à la loupe, il y a beaucoup de choses ayant fait surface qui n'ont pas été des éléments des négociations, mais simplement des améliorations pour lesquelles nous sommes tous les trois du même côté.»

La plupart des problèmes mettent en opposition les États-Unis et le Mexique, mais le Canada peut jouer un rôle de facilitateur, notamment en aidant le Mexique à adopter des systèmes de type canadien pour la certification des syndicats.

«réformes du marché du travail». Il a salué les efforts des pays

AFFAIRES

«Nous savons qu'il y a encore un peu de travail en plus à faire», a dit M. Trudeau au début de la rencontre.

LIRE LA SUITE

AFFAIRES

29 novembre 2019 22h15



La semaine en affaires

ISABELLE HOUDE
Le Soleil



LE LITTORAL, HÔTEL «LE PLUS VERT DU QUÉBEC»

L'Association Hôtellerie Québec a décidé de placer son prix Hôtel de l'année sous le thème du développement durable en 2019. Et c'est un hôtel de Québec, le Littoral Hôtel & Spa, qui a été honoré, faisant de lui en quelque sorte l'hôtel «le plus vert du Québec». Marika Hamel et son frère Jonathan Hamel, copropriétaires de l'établissement du boulevard Sainte-Anne, ont entre autres installé des bornes de recharge pour véhicules électriques et mis en place différentes pratiques, comme une invitation à refuser le ménage et à réutiliser les serviettes en cours de séjour, la réduction du papier utilisé dans l'administration et différentes mesures de récupération. **Isabelle Houde**

LIRE LA SUITE

AFFAIRES

AFFAIRES

29 novembre 2019 21h45



États-Unis: un Vendredi (moins) fou

JOHN BIERS

Agence France-Presse

CHRISTOPHE VOGT

Agence France-Presse

NEW YORK — La tradition de battre le pavé pour chasser les affaires alléchantes au lendemain de Thanksgiving est née aux États-Unis, mais le Vendredi fou (Black Friday) a perdu de son aura à cause de promotions sans cesse avancées et d'achats en ligne toujours plus importants.

Black Friday reste la plus grosse journée de l'année pour bon nombre de commerçants et il y a toujours les purs et durs qui font la queue pendant de longues heures dans le froid pour profiter en premier de LA promotion, encouragés par la plupart des grandes enseignes, qui ouvrent leurs portes dès 6h... quand elles ne sont pas restées ouvertes toute la nuit.

Mais, selon une enquête menée par le cabinet conseil PricewaterhouseCoopers, seulement 36 % des personnes interrogées cette année avaient l'intention de faire des achats vendredi, soit à peu près la même proportion que l'année dernière. En 2015, ils étaient encore 59 %.

Selon le cabinet, plusieurs facteurs se conjuguent ces dernières années pour inciter le consommateur américain à rester chez lui le jour J.

Pour la première fois, plus de la moitié (54 %) des personnes interrogées par PwC vont faire leur courses pour les Fêtes en ligne plutôt que de se mêler à la foule.

Le jour de *Thanksgiving*, ils ont pour la première fois dépensé plus de 4 milliards \$ en ligne (4,2 milliards \$, soit 14,5 % de plus que l'an dernier), selon Adobe Analytics, qui table sur 7,4 milliards \$ pour le Vendredi fou (+19,2 % sur un an).

Un effet d'annonce... du moment de début de la distribution en ligne...

en plus rapides.

AFFAIRES

Et surtout, les promotions commencent de plus en plus tôt, parfois déjà début novembre, incitant les Américains à faire leurs achats pour toute la période des Fêtes sans attendre. C'est d'autant plus vrai que des effets de calendrier privent les commerçants de six jours sur la période des Fêtes.

Si, en Europe, *Black Friday* est devenu le symbole de la surconsommation et ses méfaits, et si les appels au boycottage et les dénonciations se sont multipliés, ces critiques restent marginales dans un pays où la chasse aux bonnes affaires est un sport national.

Dépenser plus

Cette année, les consommateurs comptaient dépenser en moyenne 1047,83 \$ pendant la période des Fêtes, soit 4 % de plus que l'année dernière, selon la Fédération américaine du commerce de détail.

«Les consommateurs se portent bien financièrement», souligne le président de la Fédération, Matthew Shay, dans un communiqué.

Pour les mois de novembre et décembre, les ventes de détails devraient augmenter autour de 4 % par rapport à 2018 pour atteindre entre 728 et 731 milliards \$.

L'essentiel du budget pour la saison des Fêtes sera consacré à l'achat de cadeaux (658,55 \$) 227,26 \$ pour de l'alimentation, des cartes de vœux et autres décorations, et 162,02 \$ pour profiter des promotions, indique la Fédération.

De manière générale, la consommation, qui est la locomotive traditionnelle de la croissance aux États-Unis puisqu'elle représente 70 % du Produit intérieur brut (PIB) américain, est restée soutenue au 3e trimestre malgré l'impact de la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump, selon les derniers chiffres disponibles publiés mercredi par l'administration.

Elle a progressé de 2,9 %, avec une forte hausse (+8,3 %) des dépenses dans les biens durables, comme les voitures ou équipements électroménagers.

Au total, la croissance américaine est restée solide entre juillet et septembre avec une progression de 2,1 % de la richesse nationale en rythme annualisé.

Le chômage est au plus bas depuis 50 ans et les salaires augmentent... même si c'est modestement.

Bon moral

AFFAIRES

«généralement bonnes», assurant que la plus longue période de pour se prolonger.

Même si le moral des ménages s'est un peu dégradé au mois de novembre, il reste bon, note Lynn Franco, directrice des indicateurs économiques au Conference Board, qui le mesure tous les mois.

«Il n'y a pas d'indication que les consommateurs veuillent réduire leurs dépenses», a ajouté l'économiste.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

29 novembre 2019 21h30 / Mis à jour à 23h25



Journaux: le numérique ne suffit pas face à la baisse des revenus de l'imprimé

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La croissance des ventes de publicité numérique des éditeurs de journaux n'a pas réussi à contrebalancer la

AFFAIRES

concurrents. En plus de la concurrence entre les différentes

services, comme les moteurs de recherche en ligne, les médias sociaux et les services de publicité programmatique.

Ces autres services sont en mesure d'atteindre un public plus large et, dans certains cas, d'offrir de la publicité à moindre coût, a observé Statistique Canada.

L'ensemble des ventes publicitaires des journaux a plongé de 18,2 % l'an dernier, par rapport à 2016, pour se chiffrer à 1,5 milliard \$. De ce montant, la partie attribuable aux ventes numériques atteignait 295,6 millions \$, ce qui représentait une hausse de 20,8 % en deux ans. Pour leur part, les ventes publicitaires des journaux imprimés totalisaient l'an dernier 1,2 milliard \$, en baisse d'environ 25 % par rapport à leur valeur de 1,6 milliard \$ de 2016.

En deux ans, les revenus d'exploitation des éditeurs de journaux ont diminué de 12,9 % pour atteindre 2,7 milliards \$ en 2018. Les dépenses d'exploitation ont diminué de 10,6 % pendant cette même période, mais parce que leur chute était moins importante que celle des revenus, cela a accentué la réduction de la marge bénéficiaire de l'industrie, a précisé l'agence fédérale.

La marge bénéficiaire d'exploitation s'est établie à 3,3 % en 2018, alors qu'elle était de 5,7 % en 2016 et de 9,3 % en 2014, a indiqué Statistique Canada.

De 2016 à 2018, les plus fortes diminutions des revenus d'exploitation des journaux ont été observées au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, où elles ont atteint 21,1 % et 16,4 %, respectivement. Dans les provinces des Prairies, en Colombie-Britannique et dans les territoires, ce recul a été de 13,4 %.

Le plus faible recul des recettes d'exploitation a été observé en Ontario, où il n'a atteint que 8 % sur deux ans. Les revenus d'exploitation des journaux ontariens totalisaient 1,2 milliard \$ l'an dernier, soit 44,6 % du total de l'industrie canadienne.

Les salaires, traitements, commissions et avantages sociaux ont continué de représenter la plus grande part des dépenses d'exploitation en 2018, soit 34,9 %. Toutefois, ces dépenses étaient en baisse par rapport à 36,6 % en 2016, a précisé l'agence fédérale.

«Au cours des dernières années, de nombreuses entreprises de l'industrie des éditeurs de journaux se sont réorganisées pour réduire les dépenses de rémunération en mettant à pied des employés et en leur offrant des indemnités de départ», a-t-elle expliqué.

Outre la vente de publicité les éditeurs de journaux tirent des

AFFAIRES

comme la publication d'autres périodiques, comme des événements.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

29 novembre 2019 20h15



Des industries demandent au CN de prioriser leurs produits

CHRISTOPHER REYNOLDS
La Presse canadienne

MONTREAL — La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) a indiqué vendredi qu'elle s'efforçait de rattraper les retards accumulés dans les livraisons de céréales et de propane à la suite d'une grève de huit jours, tout en prévenant que le traitement prioritaire exigé par certains producteurs pourrait ne pas avoir lieu.

Le service du plus grand transporteur ferroviaire du pays a été essentiellement paralysé la semaine dernière, lorsque 3200 chefs de train et ouvriers du CN ont formé des piquets de grève. Ne fonctionnant plus qu'à 10 % de sa capacité, les livraisons de maïs et de canola ont été stoppées. Entreposées dans des silos en attendant la reprise des livraisons, les céréales ont réduit l'espace de stockage des agriculteurs, ce qui les a empêchés de progresser dans leurs récoltes.

Ce retard a ajouté aux difficultés d'une récolte tardive qui avait déjà mis la pression sur le réseau ferroviaire, alors que les producteurs céréaliers s'inquiétaient des frais de stationnement

en marche des trains», a expliqué le chef des affaires générales

AFFAIRES

M. Finn a affirmé que le CN déployait des ressources supplémentaires pour tenter de désengorger ses chantiers ferroviaires congestionnés, mais que tout déplacement supplémentaire de produits n'était pas garanti. Le chemin de fer a pour objectif de transporter environ 5000 trémies de céréales cette semaine, comparativement à près de 6900 wagons la semaine précédant la grève.

«Le CN a indiqué qu'il n'ouvrirait pas les vannes. Ils ne veulent pas submerger le système, et nous reconnaissons que c'est une préoccupation», a indiqué la directrice des Producteurs de grains du Canada, Erin Gowriluk, lors d'une entrevue téléphonique.

«Mais c'est une période cruciale pour le secteur céréalier canadien, et la fenêtre se referme. Les agriculteurs doivent mettre ces récoltes dans le panier, et mettre sur les rails dès maintenant ce qui se trouve dans les paniers. Nous devons nous mettre sur la bonne voie, littéralement, pour nous rendre au port.»

Double problème au Québec

Les agriculteurs du Québec ont été confrontés à un double problème : une interruption des livraisons et une pénurie de propane. La province a commencé à rationner le gaz, qui est utilisé pour sécher les récoltes, ainsi que pour chauffer les hôpitaux et les maisons de soins aux personnes âgées, le lendemain du début de la grève, la semaine dernière. Le conflit s'est poursuivi pendant huit jours et a pris fin mardi.

L'Association canadienne du propane a demandé au plus grand transporteur ferroviaire du pays de fournir un «soutien prioritaire pour la reconstitution du propane» en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Le groupe a averti que l'imprévisibilité des livraisons pourrait aggraver la pénurie au début de l'hiver, alors que l'arrivée du temps plus froid se traduit par une réduction de la longueur des trains, en raison de son effet sur le système de freinage pneumatique.

Deux trains remplis de 10 millions de litres de propane sont déjà arrivés dans l'est de l'Ontario et à Montréal, a précisé M. Finn.

«Nous pensons que le problème du propane qui nous a été attribué pendant la grève est en train de se résoudre. Nous espérons que nous serons dans une position où la plupart des commandes de propane seront acheminées au cours de la semaine prochaine», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le directeur de l'association des silos à céréales de l'Ouest Wade Sobkowich a indiqué qu'un arriéré de

habituellement en raison d'une offre mondiale accrue.

AFFAIRES

Le CN et les syndicats canadiens ont conclu mardi un accord de principe au sujet du renouvellement de la convention collective, mettant ainsi fin à la plus longue grève du secteur ferroviaire depuis 2012. Le conflit a forcé l'interruption des expéditions, entraîné des mises à pied et perturbé diverses industries partout au pays.

Les travailleurs, sans contrat depuis le 23 juillet, se disaient préoccupés par les longues heures de travail, les enjeux entourant la fatigue et ce qu'ils considèrent être des conditions de travail dangereuses. Le CN affirmait de son côté que la mésentente tournait davantage autour des salaires.

La ratification de l'accord de règlement est attendue d'ici huit semaines.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

29 novembre 2019 / Mis à jour le 30 novembre 2019 à 7h12



Extinction Rébellion manifeste contre le «Vendredi fou» [VIDÉO]

UGO GIGUÈRE
La Presse Canadienne

THOMAS THIVIERGE
Le Soleil



MONTREAL — Le Vendredi fou peut être l'occasion pour certains de faire des emplettes en profitant d'aubaines, mais pour les militants d'Extinction Rébellion Québec (XR) il

commerciaux et en «se collant» aux vitrines de deux

AFFAIRES

En fin d'après-midi, les manifestants ont marché dans les rues du centre-ville de Montréal, menant à un nouveau geste d'éclat. Des militants, garçons et filles, d'Extinction Rébellion Youth, le mouvement jeunesse qui ne compte que des membres d'âge mineur, se sont englué les mains pour les coller contre des vitrines des boutiques American Eagle et H&M.

L'intersection des rues Peel et Sainte-Catherine a été fermée à la circulation pendant plusieurs heures puisque des manifestants occupaient la voie publique.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a annoncé avoir arrêté douze militants pour méfait — tous des mineurs. Ils devaient être relâchés sous promesse de comparaître et raccompagnés par un parent ou une autre personne responsable.

La situation est revenue à la normale vers 20h, a précisé Raphaël Bergeron, un porte-parole du SPVM.

Dans un communiqué de presse transmis par courriel, un porte-parole de l'organisation, Oussama Kaidali, explique le geste par la volonté d'«affirmer qu'on connaît l'impact de la surconsommation et qu'on agira tant que ce chaos écologique et social se passera sous notre nez, dans l'ignorance complète de nos concitoyens et de nos politiciens».

Plus tôt dans la journée, des militants ont circulé dans les couloirs du Centre Eaton de Montréal et de la Place Montréal Trust en partageant leur message de sensibilisation aux clients.

Les militants de XR ont aussi tenu une friperie éphémère à la Place des Arts. Ils ont alors vendu des vêtements à 100 % de rabais pour donner un exemple positif de réutilisation et de partage des biens.

Selon une porte-parole du groupe, Catherine Bouchard-Tremblay, les actions de vendredi visaient particulièrement l'industrie de la mode éphémère (fast fashion) et celle de l'électronique, deux créneaux du commerce de détail hyper sollicités lors du Vendredi fou.

«La friperie, c'est une offre de solution. Notre objectif, c'est de contrer le système qui nous pousse à toujours racheter les mêmes objets», a précisé la militante.

Elle dénonce particulièrement l'obsolescence programmée et l'irresponsabilité des fabricants de produits électroniques dont les matériaux sont désastreux pour l'environnement.

Ça brasse à Laurier Québec

AFFAIRES

LES manifestants d'Extinction Rebellion ont également survolé Québec, prenant d'assaut le centre commercial Laurier. Porte-voix, banderoles, sit-in dans les allées, bref tous les moyens étaient bons pour l'organisation afin de sensibiliser les nombreux consommateurs présents dans le cadre du Vendredi fou.

«On dénonce la surconsommation, et le *Black Friday* est une image de cette surconsommation», a soutenu Anaïs Gousse, porte-parole du collectif Pour le futur Québec, qui espère voir le gouvernement davantage investir dans une «économie locale, durable, éthique et accessible à tous».

Si l'événement a su attirer l'attention des consommateurs, on ne fait état d'aucun débordement nécessitant l'intervention des agents de sécurité.

Extinction Rébellion est une organisation écologiste qui prône la désobéissance civile comme moyen de pression afin de forcer les gouvernements à agir face à l'urgence climatique. Ses revendications exigent que les gouvernements disent la vérité sur l'urgence climatique; qu'ils agissent pour la combattre; qu'ils organisent des assemblées citoyennes pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2025.

LIRE LA SUITE

UNE POURSUITE DE SUBWAY

AFFAIRES

Ontario

PAOLA LORIGGIO
La Presse Canadienne

Un tribunal ontarien a rejeté une poursuite intentée par Subway à l'encontre du réseau anglais de Radio-Canada au sujet d'un reportage sur le contenu de ses sandwiches au poulet, mais a déclaré qu'une action en justice contre le laboratoire qui a testé les produits pouvait avoir lieu.

Subway a poursuivi en justice CBC et l'Université Trent, qui gère le laboratoire, pour diffamation à la suite de la diffusion de Marketplace en février 2017 et des publications en ligne qui l'accompagnaient sur les produits de poulet canadiens de la chaîne.

La poursuite soutenait que le reportage — qui indiquait avoir trouvé seulement 50 % d'ADN de poulet dans les sandwiches au poulet de Subway contenant la même proportion de soja — était basé sur une enquête erronée et avait causé d'importantes pertes commerciales à la société.

Subway IP, société établie aux États-Unis, ainsi que Subway Franchise Systems of Canada et Doctor's Associates aux États-Unis, ont réclamé 210 millions \$ de dommages et intérêts.

CBC et l'Université Trent ont demandé à la Cour de rejeter la poursuite avant la tenue d'un procès en vertu de la loi contre les poursuites-bâillons, qui vise à protéger la liberté de parole sur des questions d'intérêt public.

Dans une décision rendue la semaine dernière, le juge Edward Morgan de la Cour supérieure de l'Ontario a déclaré que le fait de rejeter l'action en justice contre le radiodiffuseur cadrerait dans les objectifs de la loi en matière de promotion de la participation aux débats sur des questions d'intérêt public.

«Dans les circonstances, j'estime que ces objectifs publics sont respectés en rejetant l'action contre CBC. Ils l'emportent sur tout impact potentiel que cela pourrait avoir sur les intérêts privés de Subway», a-t-il écrit.

Le juge a déclaré qu'il était clair que l'émission traitait d'une question d'intérêt public — plus précisément d'un «problème essentiel de protection des consommateurs».

M. Morgan a conclu que la requête de Subway était bien fondée,

AFFAIRES

preuves suggèrent le caractère faux et préjudiciable des informations communiquées au public dans le reportage de Marketplace», a écrit le juge.

Cependant, le juge a conclu que Subway n'avait pas démontré que CBC n'avait pas de défense valable. Le radiodiffuseur avait présenté un moyen de défense fondé sur la communication raisonnable, affirmant avoir pris des mesures raisonnables pour valider l'exactitude de ses reportages.

«CBC a fait ses recherches sur le personnel de l'Université Trent — une source déjà indépendante — et a engagé son propre expert pour enquêter et donner des conseils sur la méthodologie et les résultats de Trent. Ces efforts pour contacter des sources crédibles constituent un excellent moyen de définir le critère de responsabilité qui est fondamental pour la défense de CBC», a dit le juge, ajoutant que le radiodiffuseur avait inclus la position de Subway dans le reportage.

La tentative de l'Université Trent de faire en sorte que l'action en justice soit rejetée en vertu de la loi contre les poursuites-bâillons n'a toutefois pas abouti.

L'université est poursuivie pour négligence et diffamation, et n'a demandé que le rejet de la poursuite pour négligence, ce que le juge a qualifié de «stratégie juridique inhabituelle».

«Il serait concevable que la partie de la poursuite intentée par Subway contre Trent, alléguant des propos diffamatoires de son personnel lors des entretiens dans le reportage de Marketplace, constitue une tentative de dissiper un message d'intérêt public. Mais cette question n'est pas devant le tribunal. Il est beaucoup plus difficile de concevoir que la partie de la poursuite intentée par Subway contre Trent, qui allègue un travail de laboratoire négligent, constitue une tentative de dissiper tout message [d'intérêt public]», écrit le juge.

LIRE LA SUITE

29 novembre 2019 15h00 / Mis à jour à 22h48



AFFAIRES

RESSORTS LIBERTÉ CONSERVE sa place au Québec

JUDITH DESMEULES
Le Soleil



Desjardins Capital et Investissement Québec deviennent actionnaires majoritaires de l'entreprise de Montmagny Ressorts Liberté. Ce projet permet de conserver leur siège social au Québec et les 452 emplois dans la province.

Avec ces nouveaux actionnaires, les retombées économiques prévues pour les cinq prochaines années sont de 16 millions \$. Certains membres de la direction actuelle de Ressorts Liberté conserveront une participation minoritaire dans les décisions d'affaires.

L'entreprise de Montmagny est le fabricant de ressorts complexes le plus important de l'industrie automobile et du secteur des véhicules hors route.

Le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, a annoncé le changement d'actionnaires dans la capitale de l'oie blanche, vendredi, en compagnie de la ministre déléguée au Développement économique régional, Marie-Ève Proulx.

«Au cours des prochaines années, l'entreprise entend tirer profit de la forte croissance anticipée dans le domaine de la motorisation hybride et consolider sa présence à l'international. Sa direction passera d'un rôle de sous-traitant spécialisé à un rôle d'innovateur», a exprimé M. Fitzgibbon, qui se réjouit surtout des 452 emplois conservés.

L'entreprise détient un rôle important dans le développement économique et social de sa région, Chaudières-Appalaches, mais aussi au Québec. «En maintenant le siège social de Ressorts Liberté ici, nous préservons des intérêts québécois, une priorité pour le Québec», a indiqué Mme Proulx.

L'entreprise a été fondée en 1986 et possède des usines à Montmagny, au Mexique, à Toronto et en Chine. Quelque 200 personnes de plus sont aussi employées de Ressorts Liberté à l'extérieur du Québec.

«Les employés exceptionnels de Ressorts Liberté méritent d'avoir des partenaires de grande valeur comme eux [Investissement Québec et Desjardins Capital]», a noté Mathieu Ouellet, directeur général de Ressorts Liberté.

AFFAIRES

AFFAIRES

29 novembre 2019 14h08



La Taverne de Saint-Casimir dans Portneuf fermera à la fin de l'année

ISABELLE HOUDE
Le Soleil



Que ceux qui veulent découvrir ou redécouvrir la Taverne de Saint-Casimir se le tiennent pour dit : ils ont jusqu'à la fin de l'année pour fréquenter le bar spectacle de Portneuf. Daniel Tessier, son propriétaire, a vendu l'immeuble qui l'abritait pour «passer à d'autres projets».

La dernière soirée d'activité sera donc celle du 31 décembre. Les projets du nouvel acquéreur ne sont pas encore connus de M. Tessier. Il passe ainsi complètement le flambeau à ses fils et aux autres copropriétaires de la microbrasserie et du théâtre Les Grands Bois, qui fonctionnait en tandem avec la Taverne depuis plusieurs années pour présenter des spectacles intimistes.

Daniel Tessier, dans son annonce sur Facebook, s'est dit «fier du travail accompli». Joint par Le Soleil, il a rappelé qu'il avait possédé ce bar de 1988 à 2000, avant d'y revenir en 2011 et d'opérer un virage que d'aucuns qualifiaient de risqué, en sortant les produits Molson et Labatt pour n'offrir que des bières de microbrasserie. À l'époque, il savait que deux de ses fils cherchaient à se lancer dans la confection de bière. Finalement, ils le feront en 2016, avec trois autres associés, en installant la microbrasserie Les Grands Bois juste en face de la Taverne, dans l'ancien cinéma de Saint-Casimir.

Entre-temps, la Taverne s'était fait une enviable réputation

AFFAIRES

habitué de la place, Kim Churchill, Colin Moore, Galaxie, Fred

Cat Empire, HAI MOON KUN, RADIO RADIO, LES TROIS ACCORDS, Les Respectables... «Il a fallu que je me fasse un nom auprès des agents», raconte l'homme d'affaires, qui possède aussi des parts dans un pub à Trois-Rivières.

Certains artistes sont passés par la Taverne, qui accueillait maximum 150 spectateurs, alors que d'autres sont allés au Théâtre des Grands Bois, en face, qui possède une plus grande jauge. «Depuis un an, ce sont eux qui font le booking, a-t-il expliqué. Ils vont continuer à présenter des spectacles, les affaires vont très bien.»

Daniel Tessier, âgé de 58 ans, compte prendre un peu de repos avant de considérer s'investir dans «d'autres défis». D'ici là, il reste encore quelques spectacles à l'horaire, dont Raton Lover, Orloge Simard et Carotté.

LIRE LA SUITE

AFFAIRES

29 novembre 2019 8h19



Vendredi fou : manifestations contre les

Québec [VIDÉO]

AFFAIRES

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Des clients d'un magasin du centre-ville de Montréal ont été accueillis avant l'aube en ce Vendredi fou par des manifestants qui dénonçaient les excès de la société de consommation.

Les manifestants du groupe Extinction Rebellion ont fait part de leurs remarques sur le trottoir à l'aide d'un porte-voix, avant de parader pacifiquement dans le magasin. Aucun incident ne semble s'être produit.

Extinction Rebellion affirme que les produits sont conçus pour casser ou devenir indésirables en raison de l'obsolescence programmée, et que les gens sont contraints de continuer à consommer, ce qui mène à extraire de nouvelles ressources de façon perpétuelle. Selon les militants, cette contradiction est suicidaire, ne cesse de croître et rapproche l'humanité un peu plus tous les jours de sa propre extinction.

Les militants assurent qu'ils veulent sensibiliser les gens face à leurs achats afin qu'ils prennent conscience de la provenance de ce qui est acheté et de l'impact de leurs achats sur l'environnement.

D'autres manifestations du genre doivent avoir lieu au centre-ville de Montréal vendredi, à 9h30, 12h et 14h. Il y aura aussi un rassemblement et une marche à 15h. Des événements du genre ont aussi été prévus à Québec.

+

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

chouchou

AFFAIRES

ALEKSANDRA SAGAN
La Presse Canadienne

Les chasseurs d'aubaines canadiens se tournent de plus en plus vers le Vendredi fou — une journée de soldes importée des États-Unis, où les détaillants ont établi depuis déjà longtemps cette tradition consistant réduire leurs prix au lendemain du congé de la Thanksgiving. Mais cela semble se produire au détriment d'une autre journée traditionnelle de ventes : le Boxing Day.

Ce changement intervient alors que les consommateurs planifient de plus en plus de dépenser avant Noël, pour rayer les cadeaux de leur liste, observent les spécialistes de l'industrie, un changement qui offre aux détaillants un léger avantage.

«[Le Vendredi fou] répond à un besoin non satisfait», estime Michael Leblanc, conseiller principal pour le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD), un groupe de défense des intérêts des détaillants. Selon lui, la journée de rabais donne aux consommateurs la possibilité d'obtenir de bons prix pour des présents, plutôt que de magasiner une fois les échanges de cadeaux terminés.

Quarante-trois pour cent des répondants de la deuxième enquête annuelle du groupe sur le magasinage des Fêtes prévoyaient d'acheter des articles lors du Vendredi fou, contre 40 % l'année précédente. Seulement 34 pour cent des répondants avaient l'intention de faire des achats au lendemain de Noël.

Un sondage réalisé par Deloitte Canada révèle un désenchantement similaire avec la journée de vente du 26 décembre. Seulement un répondant sur trois souhaitait faire ses achats pendant le *Boxing Day*, qui s'étire à certains endroits sur environ une semaine. La même proportion de répondants indique que les ventes du Vendredi fou et du Cyberlundi ont changé leurs habitudes pour le *Boxing Day*.

***Boxing Day* en perte de vitesse**

Les données sur les dépenses des années précédentes suggèrent que le sentiment des consommateurs est en train de changer.

Le nombre de transactions réglées par débit lors du Vendredi fou de l'an dernier a grimpé de six pour cent par rapport à 2017, selon la firme de traitement de paiements Moneris. Le plus grand volume de transactions de l'an dernier a aussi été enregistré lors du Vendredi fou.

AFFAIRES

CONSUMMATEURS», a souligné MONTENIS.

Interac a enregistré des bonds de plus de quatre pour cent dans le nombre de transactions par débit lors du Vendredi fou des trois dernières années, tandis que le montant total dépensé pour cette journée a également augmenté régulièrement. La croissance annuelle pour le *Boxing Day* dans ces deux catégories était plus élevée, mais le nombre total de transactions par débit Interac et le volume total des dépenses étaient environ moitié moins élevés que pour le Vendredi fou.

Les consommateurs choisissent les aubaines avant la saison des Fêtes parce qu'ils veulent acheter leurs cadeaux à un bon prix, a expliqué M. Leblanc, ce que le *Boxing Day* ne permet pas.

Le CCCD a constaté que 77 % du budget des Fêtes des Canadiens étaient consacrés aux cadeaux — et le reste aux achats personnels.

Un avantage pour les détaillants

Il est également utile que les ventes du Vendredi fou dépassent celles des catégories considérées comme incontournables pour les soldes du *Boxing Day*, telles que les appareils ménagers et les vêtements, a souligné M. Leblanc. Les compagnies aériennes, les concessionnaires automobiles, les chaînes de décoration et de rénovation, les compagnies de téléphone et autres annoncent désormais leurs offres pour le lancement officiel de la saison du magasinage des Fêtes.

Il est peu probable que les commerçants souffrent de la nouvelle donne, a estimé Marty Weintraub, partenaire et leader national des pratiques de vente au détail chez Deloitte Canada.

«Une bonne partie de cette situation consiste simplement à déplacer les ventes d'un moment à un autre», a-t-il observé, mais le fait de réaliser cette vente plus tôt dans l'année «confère un léger avantage aux détaillants».

Les consommateurs tentent souvent de fixer un budget pour leurs dépenses de vacances, a-t-il noté, et pourraient disposer de plus de fonds avant les Fêtes — ainsi que de plus d'énergie pour faire leurs achats.

Il est également préférable que les détaillants fassent leurs ventes plus tôt, ce qui leur permet d'éviter de devoir s'engager dans des démarques massives pour tenter de se débarrasser des stocks qu'ils n'ont pas vendus pendant la saison, a-t-il souligné.

Ceux qui sont exaspérés par la pression d'offrir plus de rabais au vendredi fou peuvent participer à l'événement autrement qu'avec

AFFAIRES

produits spéciaux, par exemple, alors qu'ils sont susceptibles de voir augmenter l'achalandage en magasin et en ligne.

Et, semble-t-il, les détaillants seraient bien avisés de participer à l'effort de marketing sous une forme ou une autre.

M. Weintraub s'attend à ce que le Vendredi fou continue à connaître une croissance au détriment du *Boxing Day* pendant un certain temps.

«Je ne pense pas que nous ayons encore atteint le sommet.»

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

28 novembre 2019 18h11



Michael Sabia place le changement climatique au sommet des priorités d'affaires

PIERRE SAINT-ARNAUD
Le Presse Canadienne

MONTREAL — Même si le grand patron sortant de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), Michael Sabia, s'inquiète des inégalités montantes et du conflit qui oppose les États-Unis à la Chine, il estime que les gens d'affaires, comme l'ensemble des citoyens et organisations, doivent d'abord se préoccuper des changements climatiques.

déterminant de notre époque».

AFFAIRES

Selon lui, la rivalité entre les deux grandes puissances dépasse largement le simple différend commercial et cache plutôt «un duel pour la suprématie technologique et pour le leadership géopolitique mondial qui a le potentiel de fracturer la planète». Insistant sur le caractère technologique de l'affrontement, Michael Sabia a averti que les conséquences seront majeures, notamment «sur le fonctionnement de nos téléphones cellulaires et l'accès ou non aux médias sociaux».

Par contre, il s'est attardé encore beaucoup plus longtemps sur les changements climatiques, qu'il estime être «le plus grand défi de notre temps». Bien que chaque époque ait ses défis, il a noté que celui-ci présente une «différence cruciale» en ce sens que les gouvernements, qui ont l'habitude d'offrir une réponse collective, «sont de moins en moins capables d'agir efficacement sur plusieurs questions urgentes parce que le monde bouge trop vite». Pire encore, «certains gouvernements populistes n'essaient même pas de le faire», a-t-il dénoncé.

Or, selon l'homme d'affaires, personne ne peut prendre congé face à cette réalité.

«Les problèmes aujourd'hui sont les problèmes de tout le monde. Nous devons tous contribuer à leur résolution; les entreprises, les universités, les OBNL, les citoyens et, oui bien sûr, les investisseurs et pas par noblesse, mais parce que c'est dans notre intérêt à tous.»

Du côté des investisseurs, ceux-ci doivent se tourner vers une croissance économique pérenne, ancrée dans la productivité de l'économie réelle et vers une «croissance durable qui ne va pas étouffer notre planète et une croissance inclusive pour que davantage de gens puissent partager les bénéfices du progrès économique».

Dans l'ADN de la Caisse

«Le monde a besoin d'investisseurs qui pensent au-delà de la prochaine journée, du prochain mois, du prochain trimestre, a-t-il martelé. Parce que les investisseurs commencent à comprendre quelque chose d'essentiel : que les rendements des années et décennies à venir seront solides seulement si les économies où nous investissons sont solides et [les économies] seront saines seulement si notre planète est en santé.»

Le pdg a souligné que les caisses de retraite comme la CDPQ, les compagnies d'assurance, les fonds souverains et autres investisseurs institutionnels à travers le monde ont plus de 80 000 milliards \$ d'actifs sous gestion. «Ils peuvent changer la donne», a-t-il dit.

consacrés à rebâtir l'organisation avec comme nouvel impératif

AFFAIRES

Outre d'engager davantage la Caisse sur les marchés internationaux et de cibler des investissements constructifs et concrets, Michael Sabia affirme avec force que l'engagement envers le climat «fait maintenant partie de notre ADN».

«Plusieurs investisseurs continuent de voir les changements climatiques comme une contrainte, comme un frein au rendement, mais nous ne sommes pas d'accord. La Caisse est l'un des plus grands investisseurs nord-américains en énergie éolienne, solaire, et nous réalisons des rendements dans les deux chiffres», a-t-il fait valoir.

«Nous avons activement réduit le nombre d'actifs à haute intensité carbone dans notre portefeuille. Nous réduisons actuellement nos investissements dans le pétrole et nous allons diminuer l'intensité carbone de notre portefeuille de 25 % d'ici 2025», a-t-il promis.

«En même temps, nous avons augmenté nos actifs sobres en carbone de plus de 50 %, donc plus de 10 milliards \$, et nous allons continuer de les augmenter d'un autre 30 % d'ici la fin de l'année prochaine. Notre portefeuille sobre en carbone va donc surpasser les 35 milliards à la fin de 2020, parmi les plus grands portefeuilles de cette nature dans le monde.»

LIRE LA SUITE

28 novembre 2019 14h53 / Mis à jour à 16h52



AFFAIRES

Le restaurant Mikes de la rue Saint-Jean

CÉLINE FABRIÈS
Le Soleil



Le restaurant Mikes de la rue Saint-Jean, dans le Vieux-Québec, fermera ses portes en janvier. Après 43 ans d'existence, les propriétaires ont décidé de mettre fin aux activités à cause des hausses de loyer excessives et de la pénurie de main-d'oeuvre qui sévit dans la Capitale-Nationale.

Copropriétaire depuis une dizaine d'années de la franchise, Christian Demers réfléchissait depuis trois ans à mettre fin aux opérations. «Malgré un bon chiffre d'affaires, ce n'était plus viable pour nous», a-t-il confié. «À cela s'est ajoutée la pénurie de main-d'oeuvre, on a donc fait le choix de vendre le fonds de commerce», a-t-il poursuivi.

Selon des informations de M. Demers, un nouveau restaurant devrait s'installer dans le local laissé vacant. Le Mikes est situé à côté de Chez-Boulay, et tout près de l'hôtel Manoir Victoria.

Une quinzaine d'employés se retrouveront au chômage au début de l'année 2020. Le restaurant va leur proposer un reclassement dans les autres Mikes de la région.

Le dévoilement de cette fermeture survient deux jours après l'annonce concernant la succursale Chez Ashton de la Grande Allée, qui cessera ses activités dès samedi malgré sa présence sur une importante artère commerciale de Québec.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

AFFAIRES

Rémunération: une fonction publique a deux vitesses au Québec

UGO GIGUÈRE
La Presse Canadienne

MONTREAL — Il semble exister deux classes d'employés du secteur public au Québec, soit ceux de l'administration gouvernementale et les «autres» appartenant aux sociétés d'État ainsi qu'aux institutions fédérales et aux municipalités. C'est ce qui ressort des nouvelles données sur la rémunération des salariés de l'Institut de la statistique (ISQ).

En matière de rémunération globale, soit en incluant les salaires, les avantages sociaux et le nombre d'heures travaillées, on observe un ronflant écart de 24,9 pour cent en faveur des «autres travailleurs de secteurs publics».

Ces données ont été rendues publiques jeudi matin dans le rapport «Rémunération des salariés. État et évolution comparés» de l'ISQ. De quoi donner de précieuses munitions aux syndicats de la fonction publique dont les différentes conventions collectives viennent à échéance au 31 mars prochain.

C'est du côté des employés municipaux, au sein des villes de plus de 25 000 habitants, que l'on retrouve l'écart le plus imposant. Les fonctionnaires municipaux profitent d'une rémunération globale supérieure de 35 pour cent à celle du personnel de l'administration provinciale qui occupent des postes comparables.

D'un point de vue strictement salarial, l'écart est de 23,5 pour cent en faveur des employés municipaux.

Cet écart s'expliquerait notamment par le fait que les employés municipaux n'auraient pas souffert de l'«austérité» de l'État, d'après la première vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Caroline Senneville. Elle ajoute que le rapport de force n'est pas le même non plus alors que des lois spéciales sont régulièrement venues imposer des conventions collectives aux employés de l'État.

«J'ajouterais aussi que certains y voient une discrimination sexiste parce que les deux tiers, voire les trois quarts des employés du secteur public sont des femmes et malgré la Loi sur l'équité salariale elles accusent encore un retard significatif sur le salaire des hommes», poursuit la responsable de la négociation

compétence, le manque à gagner est de 17 pour cent.

AFFAIRES

Dans la méthodologie de l'ISQ, l'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux, mais en excluant les enseignants et les infirmières puisque le bassin de postes comparatifs n'est pas assez important en dehors du secteur public.

Parité avec le privé

Ces mêmes fonctionnaires de l'administration québécoise, lorsque comparés aux entreprises de 200 employés et plus du secteur privé, se trouvent en position plus favorable.

En matière strictement salariale, l'entreprise privée est plus payante pour les travailleurs qui empochent des revenus supérieurs de 10,2 pour cent. Toutefois, lorsqu'on ajoute à l'équation les avantages sociaux et les heures de présence au travail, on atteint une zone paritaire.

Pour être plus précis, ce sont les fonctionnaires qui se retrouvent avantagés par une mince marge de 2,2 pour cent, selon l'Institut de la statistique.

Malgré tout, l'argument du salaire demeure le plus attractif selon les syndicats qui dénoncent l'incapacité du gouvernement à retenir sa main-d'oeuvre qualifiée.

«Il y a 40 postes au gouvernement du Québec où il y a des concours ouverts en permanence parce qu'on ne comble pas ces emplois», donne en exemple le président général du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec, Christian Daigle.

Ce problème serait particulièrement criant chez les constables spéciaux, affirme leur président Frank Perales. «On a une moyenne de 100 pour cent de départs. Chaque fois qu'une personne entre, une personne quitte. Nous avons un problème de rétention majeur et le salaire est un enjeu majeur», plaide-t-il.

L'enquête de l'ISQ est basée sur 74 emplois, répartis dans cinq catégories, qui représentent un échantillon d'environ un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois.

Les salaires et les avantages sociaux attribués aux travailleurs de l'administration québécoise sont tirés des conventions collectives en vigueur du 1er avril 2015 au 31 mars 2020.

LIRE LA SUITE

AFFAIRES

AFFAIRES

28 novembre 2019 10h48 / Mis à jour à 23h53



Les plaintes contre les entreprises de télécommunications augmentent au Canada

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les plaintes contre les entreprises de télécommunications et de câblodistribution ont augmenté de 35 pour cent l'année dernière, selon l'agence de défense des consommateurs chargée de les traiter.

Dans son rapport annuel, la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST) a indiqué jeudi avoir reçu 19 287 plaintes au cours de l'exercice clos le 31 juillet, comparativement à 14 272 l'année précédente. Le nombre de plaintes du plus récent exercice était ainsi plus de deux fois plus élevé qu'il ne l'était il y a deux ans.

Le nombre de plaintes provient d'une variété de facteurs, y compris le fait que l'agence soit plus connue et la rapidité des changements dans l'industrie, a souligné le commissaire et chef de la direction du CPRST, Howard Maker.

«Plus ils essaient de nouvelles choses, plus ils apportent des changements, plus les nouvelles technologies ouvrent la porte à des problèmes», a-t-il fait valoir lors d'une entrevue.

«Il y a des problèmes pour expliquer aux clients comment les choses fonctionnent, comment les éléments interagissent, en particulier dans le secteur des services sans fil, comment fonctionnent les prix et les promotions — tout cela a tendance à générer des plaintes.»

Pour la commission, mandatée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), mais financée par l'industrie, il s'agissait aussi d'une première année complète de collecte de plaintes pour la télévision. Cette catégorie a été

AFFAIRES

Bell Canada a enregistré le plus grand nombre de plaintes, soit

communications représentant 9,9 % des plaintes, avec plus de 1800 plaintes, et Telus se classait troisième avec 8,3 %, ou 1600 plaintes. Le reste des plaintes, soit un peu moins de 10 000, étaient réparties entre des dizaines de marques.

Toutefois, les inquiétudes concernant Telus ont grimpé de 71 %, tandis que celles visant Rogers ont enregistré une augmentation de 26,5 %, et celles de Bell, de 24,2 %.

Telus, établie à Vancouver, a affirmé avoir constaté une augmentation à la suite de la hausse des prix de certains plans hors contrat et a depuis simplifié depuis le libellé de son contrat.

«De nombreux clients nous ont dit qu'ils étaient frustrés par les prix et que le contrat était difficile à comprendre. Ils ont exprimé leur mécontentement. Nous avons accepté leurs commentaires», a expliqué le chef de la clientèle de Telus, Tony Geheran.

Le ratio de plaintes par rapport au nombre total d'abonnés de Bell Canada était bien supérieur à celui de ses deux concurrents les plus près, mais le porte-parole Marc Choma a souligné dans un communiqué que le nombre de plaintes de la société avait diminué pour une quatrième année consécutive.

«Nous avons encore du chemin à parcourir, mais nous avons beaucoup investi dans le service et constatons une amélioration continue», a-t-il affirmé.

Facturation

Le CPRST affirme que les services sans fil sont les principaux secteurs de plainte, suivis des problèmes liés à Internet, tandis que les principaux problèmes évoqués étaient les problèmes de facturation et les différends contractuels.

La commission a précisé que les principales plaintes concernaient la facturation, notamment les clients qui ont été facturés pour des services non fournis, ceux qui ont été facturés après l'annulation du service et ceux qui n'ont pas obtenu les rabais ou promotions promis.

Les plaintes relatives aux contrats incluent les erreurs dans le type de forfait fourni, l'omission de divulguer les informations ou les avis requis, ainsi que les conditions contractuelles et les prix.

LIRE LA SUITE

AFFAIRES

AFFAIRES

28 novembre 2019 4h00



La musique de Noël bonne pour les affaires... mais pas trop tôt

ISABELLE HOUDE
Le Soleil



Honnie par les uns, adorée par les autres, la musique de Noël n'attend parfois que le retrait des décorations d'Halloween pour se glisser dans les haut-parleurs des centres commerciaux. Et pour cause : selon un nouveau sondage réalisé par la firme Léger pour le compte d'Entandem, il pourrait s'agir d'une arme secrète pour retenir les consommateurs plus longtemps en boutique.

En effet, on y apprend qu'un tiers des 1537 Canadiens sondés restent dans un magasin plus longtemps en raison de la musique de Noël qui y est diffusée. Et 80 % d'entre eux pensent que celle-ci rend leur magasinage des fêtes plus agréable... alors que 13 % des répondants ont dit la détester.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

AFFAIRES

27 novembre 2019 21h42



Couche-Tard garde l'œil sur les États-Unis

LA PRESSE CANADIENNE

Même si elle souhaite étendre son empreinte, notamment par l'entremise d'une offre de 7,8 milliards \$CAN pour l'australienne Caltex, Alimentation Couche-Tard veut continuer à jouer un rôle de consolidateur aux États-Unis, son principal marché.

Lors d'une conférence téléphonique avec les analystes pour discuter des résultats du deuxième trimestre, mercredi, le président et chef de la direction de l'exploitant de dépanneurs et de stations-service, Brian Hannasch, a expliqué aux analystes que la société demeurerait «concentrée» sur le marché américain.

«Malgré notre taille, il s'agit d'un marché gigantesque, d'une économie en santé et c'est probablement le marché sur lequel nous pouvons réaliser de grandes synergies, a-t-il dit. Nous demeurons donc concentrés sur la consolidation de ce marché.»

8960 établissements aux États-Unis

Couche-Tard exploite plus de 8960 établissements au sud de la frontière, ce qui représente plus de la moitié de la taille de son réseau d'environ 16 000 magasins et stations-service au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Au cours des dernières années, l'entreprise a pris deux importantes bouchées dans le marché américain, avalant CST Brands et Holiday, deux transactions dont la valeur totalise environ 6 milliards \$US.

En ce qui a trait à l'intérêt de la multinationale québécoise à l'endroit de Caltex, M. Hannasch n'a offert que quelques remarques au début de la conférence téléphonique, signalant qu'il n'allait pas répondre aux questions à ce sujet.

Le grand patron de Couche-Tard s'est limité à dire que l'entreprise s'était penchée attentivement sur le marché de l'Asie-Pacifique depuis «trois ou quatre ans».

AFFAIRES

action de Caltex en octobre dernier, mais elle a été rejetée, son

PLUS pour chaque litre de Caltex, qui exploite un réseau de quelque 2000 stations-service. La proposition inclut le versement de certains dividendes aux actionnaires au moment de l'éventuelle prise de contrôle.

Si la transaction va de l'avant, elle deviendra la plus importante acquisition de Couche-Tard.

[LIRE LA SUITE](#)

AFFAIRES

27 novembre 2019 19h37



Poussée diplomatique pour l'accord de libre-échange

CHRISTOPHE VOGT
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les représentants des États-Unis, du Mexique et du Canada se sont retrouvés mercredi à Washington pour tenter de lever les derniers obstacles à une adoption par les démocrates américains du nouvel accord de libre-échange trilatéral (AEUMC), mais sans annoncer d'accord.

Robert Lighthizer, le représentant américain au Commerce, a reçu le négociateur commercial du Mexique, Jesus Seade par deux fois, la seconde en présence de Chrystia Freeland, vice-première ministre du Canada, venue exprès dans la capitale américaine en fin d'après-midi pour une rencontre d'un peu moins d'une heure.

M. Seade et M^{me} Freeland se sont brièvement — et séparément — exprimés à la sortie de la réunion, mais n'ont pas donné

la Maison-Blanche.

AFFAIRES

L'ALENA EST UNE REDEVANCE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORO-AMÉRICAIN (ALENA) vieux de 25 ans, mais l'entrée en vigueur de ce nouvel accord modernisé est en attente du feu vert des démocrates américains, qui ont la majorité à la Chambre basse du Congrès aux États-Unis.

Nancy Pelosi, chef des démocrates à la Chambre, négocie actuellement avec l'administration Trump les modifications du texte portant sur le droit du travail, mais aussi des questions d'environnement et de mécanisme de règlement des différends.

Des demandes qui concernent essentiellement le Mexique, les syndicats américains craignant une concurrence déloyale.

Richard Trumka, le président de l'AFL-CIO, la plus grande fédération américaine de syndicats, avait demandé aux démocrates d'obtenir davantage de concessions avant de voter le texte.

Les modifications négociées seraient ajoutées au traité sous forme d'additif ou de lettre d'accompagnement.

«Bonne direction»

«Nous avons parlé des propositions et tout semble aller dans la bonne direction», a déclaré M. Seade à la sortie de sa rencontre avec M. Lighthizer dans la matinée.

«Il est temps d'arriver à un accord», a-t-il estimé, soulignant qu'il devait toutefois «examiner attentivement» les documents qui amendent le texte initial et «éventuellement discuter de quelques modifications».

Interrogée sur le bien-fondé des demandes des démocrates américains, M^{me} Freeland s'est contentée de répéter que chaque pays avait son processus de ratification.

«Nous pensons que ce serait une bonne chose pour tous nos pays concernés que cet accord se fasse», a-t-elle toutefois lancé.

Un consensus sur le nouvel accord commercial continental a été trouvé l'an dernier, mais pour l'instant, seul le Mexique a ratifié le texte.

Le Canada a précisé qu'il ratifierait l'accord en même temps que les États-Unis.

Pour l'administration américaine, la ratification de ce texte presse alors que se profile une année d'élection présidentielle et que M. Trump brigue un second mandat.

argument de campagne pour le président.

AFFAIRES

M. Lighthizer a déclaré que le Canada n'aurait pas le droit de continuer sur la suite des discussions.

La vice-première ministre canadienne a toutefois souligné que les échanges ne se limitaient pas à ces réunions en personne, mais qu'elle parlait très régulièrement avec M. Lighthizer au téléphone et qu'elle échangeait même par texto avec lui.

[LIRE LA SUITE](#)

[Nous joindre](#)

[Notre équipe](#)

[Nos plateformes](#)

[Abonnement papier](#)

[Avis de décès](#)

[ZoneCarriere.ca](#)

[MonPanier.ca](#)

[Petites annonces](#)

[Concours](#)

[Plan du site](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

GRUPE
CAPITALES

Propulsé par [Omerlo](#).